

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 81 (1955)
Heft: 13

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES
 (SECTION S.I.A.)

Rapport du président sur l'exercice 1954-1955

présenté à l'assemblée générale du 18 mars 1955, à Lausanne

Effectif

C'est devenu une habitude au début de ce rapport de passer une rapide revue de l'état de nos membres, dont le nombre continue à croître avec régularité.

Alors que l'an dernier nous avions une augmentation d'une dizaine de membres, pendant le présent exercice les mutations ont été au nombre de 24, pour se solder par une nouvelle augmentation de 10, ce qui, avec les candidatures à l'examen auprès du comité central, porte notre effectif à 415 membres.

Un fait réjouissant est à noter : c'est la plus forte proportion d'admission d'architectes que précédemment. Souhaitons donc qu'à la veille d'une large campagne de propagande en faveur de cette profession ce soit un heureux augure.

Liste des membres décédés

MM. Jean Hugli, architecte ; Gaston Boiceau, ingénieur civil ; Henri Chenaux, ingénieur civil ; Lazare Flesch, ingénieur-conseil ; Edouard Diserens, professeur.

Candidatures

Lors de l'examen de candidatures, on pouvait se demander si l'inscription au Registre suisse des ingénieurs ou des architectes devait être une obligation préalable. Cette question portée par une de nos sections devant le comité central a été tranchée par la négative, décision partagée ensuite par la conférence des présidents de sections. Cela ne veut pas dire que le niveau de recrutement doive être tenu au-dessous de celui du Registre, mais simplement que notre société peut admettre de fortes personnalités jouissant d'une brillante culture à qui l'appartenance au Registre importe peu.

Si, pour la création du Registre suisse, la liste complète de nos membres a été appelée à y figurer pour marquer le caractère de parrainage de la S.I.A. à son égard, il n'en sera plus de même pour les nouveaux venus qui devront demander individuellement leur inscription.

Comité

Le comité de notre section s'est réuni au cours de sept séances. Au point de vue interne, il a décidé la création d'un fichier des membres. Pour améliorer autant que possible l'exactitude de la liste de nos membres, nous avons remplacé, sur l'initiative du nouveau caissier, les registres tenus tant par le secrétaire que par le caissier, par un fichier dont la tenue est confiée au caissier. Nous obtenons ainsi une concordance parfaite entre les adresses utilisées pour les convocations et celles qui servent à l'encaissement des cotisations.

Le comité a préparé les trois assemblées générales de l'exercice et, comme d'habitude, participé au maintien de l'activité de nos sociétés d'ingénieurs en orga-

nisant en commun avec l'A³E²PL et la GEP le cycle des conférences de la saison 1954-1955.

Conférences

Le genre des conférences telles qu'elles sont organisées actuellement plaît-il tout spécialement à nos membres ? Nous n'oserions le prétendre et la participation très variable ne laisse pas tirer des conclusions directes. Il arrive que nous entendions des avis très favorables émis à propos de conférences qui ont attiré trop peu de monde. La discussion est généralement utilisée et permet de compléter très favorablement les impressions laissées par la conférence ; certains points peuvent être mieux précisés, en les abordant sur un plan quelque peu différent.

Nous ne saurions assez encourager nos membres à rendre encore plus vivante cette partie de ces manifestations. C'est aussi une consolation pour les organisateurs de constater que les interpellateurs se font plus nombreux dans les assemblées les moins fréquentées.

Nous avons entendu :

Le 8 octobre 1954 : M. Pfister, ingénieur : « Le chronométrage électronique Longines ». — Le 15 octobre : M. le conseiller d'Etat P. Oguey : « La réforme de l'enseignement secondaire ». — Le 30 octobre : Une excursion avec pour but la visite du chantier des Clées de la C.V.E. — Le 12 novembre : M. Michel Cuénod, ingénieur : « Quelques aspects du développement des réseaux électriques en Suisse ». — Le 11 décembre : M. le professeur Bachmann de l'E.P.U.L. a présenté dans son institut les méthodes et appareils de photogrammétrie. — Le 17 décembre : M. A. de Goumoens, ingénieur : « Energie hydraulique au Congo belge ». — Les 19 et 26 janvier 1955 : M. le professeur R. Mercier : « Problèmes de physique moderne ». — Le 11 février : Le Dr Nicolet, ingénieur : « Aspects économiques de la prévention des accidents ». — Le 4 mars : M. Pierre de Haller, docteur ès sciences : « Le projet suisse de réacteur nucléaire ».

Assemblées générales

L'assemblée générale du 26 février 1954 avait laissé pour héritage deux commissions de travail : l'une chargée d'une grande enquête sur la réforme de l'enseignement secondaire, l'autre de l'examen de l'opportunité de créer un technicium vaudois.

Les rapporteurs donneront au cours de cette assemblée un aperçu de ces très importants problèmes. Si l'assemblée du 15 octobre a avant tout été consacrée à une conférence de M. le conseiller d'Etat P. Oguey et à l'étude du questionnaire sur la réforme de l'enseignement secondaire, celle du 3 décembre avait à son ordre du jour des questions professionnelles et sociales.

Nos délégués S.V.I.A. sentaient le besoin de se faire octroyer les pouvoirs nécessaires à la poursuite des discussions d'un contrat type ou contrat collectif pour le personnel de bureau technique. L'assemblée, faisant confiance à ses délégués, s'est déclarée en faveur de la poursuite des pourparlers.

Publicité

Indépendamment des recommandations du comité central en la matière, nous ne saurions assez recommander à nos membres d'être prudents en face des courtiers en publicité. Un cas étudié par le comité S.V.I.A. nous a montré comment un plan d'annuaire s'est effondré dès que nous eûmes posé des conditions interdisant l'abus du titre de l'une ou l'autre de nos professions.

Mise à l'enquête

Le comité continue à faire opposition à toute mise à l'enquête qui lui est signalée comme n'étant pas présentée par un architecte reconnu par l'Etat de Vaud.

Généralement, les communes incriminées négligent de nous renseigner quant à la suite donnée à notre intervention. Il en est cependant qui veulent bien reconnaître l'erreur, mais trouvent instantanément que le signataire des plans est bien un architecte reconnu. Certaines reconnaissent que c'est faire une publicité abusive en faveur de personnes qui n'y ont pas droit.

Groupe des ingénieurs de l'Industrie

Son activité se développe sur le plan fédéral et sur celui des groupes qui sont formés au sein des sections.

Nous avons été chargés de collecter les avis des industriels vaudois ayant reçu des stagiaires se destinant aux carrières d'ingénieurs mécaniciens et électriques. Ces réponses se montrent favorables aux stages pratiques institués.

Relations et délégations

Les excellentes relations que nous entretenons avec nos autorités cantonales nous sont un réconfort dans l'exercice de nos travaux.

L'Université de Lausanne et son Ecole polytechnique se font une règle de nous inviter à leurs principales manifestations. C'est ainsi que notre société a été invitée par le Conseil d'Etat à participer à la réception des délégués à la conférence des représentants des sociétés d'ingénieurs de l'Europe occidentale et des Etats-Unis d'Amérique (E.U.S.E.C.) dont le thème était : « La formation des ingénieurs ». Elle a assisté à l'installation du recteur de l'Université et à la cérémonie de collation des diplômes aux gradués de l'E.P.U.L.

Nous avons eu le plaisir de prendre une part active à l'assemblée annuelle de la Société académique vaudoise le 22 mai à Vevey.

Le Comptoir suisse a manifesté le désir de voir deux délégués S.V.I.A. assister à la cérémonie d'inauguration des deux statues flanquant l'entrée de la halle principale dues au ciseau du maître Casimir Reymond.

La Chambre vaudoise des métiers nous a offert l'occasion d'assister à un très intéressant débat sur la Commission cantonale consultative du logement.

Tout récemment, nous avons eu la joie de féliciter la Fédération vaudoise des entrepreneurs à l'occasion de son jubilé.

Les sections romandes ont tout intérêt à se bien connaître, c'est pourquoi nous nous faisons une règle d'échanger des invitations à l'occasion de nos assemblées générales.

Nos remerciements les plus sincères vont à tous ceux qui nous ont si gentiment invités et ont ainsi permis à la S.V.I.A. de témoigner, par sa présence à leurs manifestations, de sa vitalité.

Groupes des architectes et des ingénieurs

Plusieurs des thèmes présentant une réelle actualité ont été étudiés à la fois au sein de la section et des groupes des architectes et des ingénieurs, leurs présidents développeront dans leurs rapports les faits saillants de leur action toujours soutenue et efficace.

Toute notre gratitude leur est acquise, ainsi qu'à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se dévouent pour la S.V.I.A.

Démissions

Selon les statuts, notre secrétaire, M. André Gardel, ingénieur, est arrivé au bout de son mandat. Après quatre années bien remplies, passées à l'élaboration des textes les plus divers, après avoir assuré une quasi-permanence et rendu, avec une égale bonne humeur, tous les services que l'on a bien pu lui demander, nous ne pouvons le laisser partir sans lui témoigner très amicalement nos sentiments de plus vive reconnaissance et former les vœux les plus sincères de succès dans la nouvelle carrière qui lui a été tout récemment ouverte.

Un autre membre du comité, M. René Gonin, se retire alors qu'il aurait pu nous assurer de ses avis toujours précieux pendant un an encore. Très chargé par ses occupations personnelles dans les prochains mois, M. Gonin estime de son devoir de laisser sa place au comité à un collègue qui pourra mieux que lui-même assurer la liaison entre le comité et le groupe des architectes. Nous n'avons pas été sans essayer de retenir M. Gonin, mais devant son insistance, nous ne pouvons que nous rendre à ses arguments, et lui adresser à lui aussi nos très vifs remerciements pour l'œuvre accomplie parmi nous.

* * *

La conjoncture toujours favorable l'est d'autant plus aux bâtisseurs et constructeurs ; nous ne pouvons que nous louer de cette époque d'activité fébrile et souhaiter qu'elle se prolonge longtemps encore.

M. BURDET, ingénieur, président.

**Rapports des commissions et délégations
de la S.V.I.A.**

Au cours de l'assemblée générale du 18 mars 1955 furent en outre présentés les rapports suivants :

Rapport d'activité du GROUPE DES ARCHITECTES, par M. Cl. Jaccottet, architecte, président du groupe.

Rapport d'activité du GROUPE DES INGÉNIEURS, par M. A. Vittoz, ingénieur, président du groupe.

Rapport du CONSEIL PARITAIRE DES INGÉNIEURS S.V.I.A., par M. M. Renaud, ingénieur.

Rapport de la COMMISSION S.V.I.A. DE LA SÉRIE DE PRIX, par M. G. Lerch, architecte.

Rapport de la COMMISSION S.V.I.A. CHARGÉE DE L'ÉTUDE DE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, par M. M.-H. Derron, ingénieur.

Rapport de la COMMISSION S.V.I.A. CHARGÉE DE L'EXAMEN DE LA QUESTION DE LA CRÉATION D'UN TECHNICKUM VAUDOIS, par M. M. Renaud.

Rapport sur le GROUPE S.I.A. DES INGÉNIEURS DE L'INDUSTRIE, par M. M. Renaud, ingénieur.

Rapport du délégué S.V.I.A. à la COMMISSION S.I.A. DU TARIF D'HONORAIRES DES INGÉNIEURS CIVILS, par M. A. Bréguet, ingénieur.

Rapport du délégué S.V.I.A. à la COMMISSION CANTONALE VAUDOISE DU LOGEMENT, par M. J.-P. Vouga, architecte.

Rapport du délégué S.V.I.A. à la COMMISSION PARTIAIRE VAUDOISE DES AMÉLIORATIONS FONCIÈRES, par M. R. Bolomey, ingénieur.

Rapport d'un délégué S.V.I.A. au COMITÉ DE PATRONAGE DU « BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE », par M. A. Chevalley, ingénieur.

Constitution du comité de la S.V.I.A. pour l'exercice 1955-1956

Président : M. Maurice Burdet, ingénieur. Bureau : Ateliers de Constructions mécaniques de Vevey S.A., Vevey. Tél. 5 30 12. Domicile : La Frique, Corseaux/Vevey. Tél. 5 15 51.

Vice-président : M. Jean-Emmanuel Dubochet, ingénieur. Bureau : E.O.S., 45, av. de la Gare, Lausanne. Tél. 22 57 21. Domicile : 15, av. Dapples, Lausanne. Tél. 26 51 70.

Secrétaire : M. Pierre Prod'hom, architecte. Bureau : Bureau Ch. Thévenaz, architecte, 18 bis, av. Juste-Olivier, Lausanne. Tél. 22 40 33. Domicile : 12, ch. Lucinge, Lausanne. Tél. 23 61 26.

Caissier : M. Jean-Claude Piguet, ingénieur. Bureau : Zwahlen et Mayr S.A., Malley. Tél. 24 81 52. Domicile : 10, av. Druey, Lausanne. Tél. 24 21 55.

Archiviste : M. Albert Jaquet, ingénieur et géomètre, professeur E.P.U.L. Bureau : 39, av. des Alpes, Montreux. Tél. 6 32 69. Domicile : 25, av. des Alpes, Montreux. Tél. 6 32 66.

Membres : M. Frédéric Brugger, architecte. Bureau : 17, rue Haldimand, Lausanne. Tél. 22 33 76. Domicile : 18, ch. de Bonne-Espérance, Lausanne. Tél. 28 03 52.

M. Claude Jaccottet, architecte. 14, ch. de Lucinge, Lausanne. Tél. 23 07 38.

CORRESPONDANCE

A propos du jugement des concours d'architecture

Je ne veux en aucun cas mettre en cause la qualité et la compétence des jurys de concours, mais souhaite mettre en garde ceux qui auront encore à juger.

Qui dit concours d'architecture, dit concours d'idées. Celui qui met au concours une construction demande d'une part une solution aussi idéale que possible, et d'autre part, des idées qu'il pourrait adopter pour la réalisation de l'œuvre. Or les concours jugés en terre

vadoise ces dernières années ont presque toujours primé des partis semblables, laissant de côté des projets originaux, des solutions nouvelles et audacieuses. Cela a un inconvénient majeur :

L'architecte est tenté de se demander ce qui plaira le plus au jury, et non de s'en tenir à un parti qu'il croit être bon, sachant que, s'il n'est pas classique, pour ne pas dire conventionnel, il n'aura aucune chance de succès. Il en résulte un appauvrissement de la création architecturale, une banalisation.

Je me permets de donner une solution simple et logique :

— Accorder le premier prix à celui des concurrents dont le projet répond le mieux aux idées du jury.

— Donner les trois ou quatre autres prix aux projets témoignant d'une recherche certaine et heureuse, et différents du projet retenu pour l'exécution.

Je cite un exemple vécu : le concours pour la rénovation du Dôme d'Upsala, en Suède (1946). Le premier prix a été décerné au projet qui reconstituait le mieux l'état primitif de la cathédrale. D'autres concurrents avaient cherché dans cette voie, ils ont été éliminés. En revanche, ont été primés, un concurrent qui remplaçait les arcs-boutants par des étais en béton armé et qui courageusement voulait affirmer notre époque et nos matériaux dans la rénovation de cet édifice, et un autre qui supprimait les deux tours d'entrée et les remplaçait par un campanile détaché du bâtiment. Le jury dans son rapport a souligné l'originalité de ces recherches.

Un jury se doit d'encourager les architectes et les tendances d'un art qui doit être en perpétuel mouvement si l'on veut que celui-ci progresse. Ainsi l'a compris le jury d'Upsala.

Nos concours auraient tout à gagner si nos jurys adoptaient ce point de vue, et les concurrents se sentirait plus libres d'affirmer leurs idées et d'adopter des solutions nouvelles qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays ou qui pourraient faire école.

FRANÇOIS SILLIG,
architecte S.I.A.-E.P.F.

DIVERS

Quarante ans d'enseignement

A l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, notre collègue et membre émérite de la S.I.A. vaudoise, M. le professeur Auguste Ansermet, à La Tour-de-Peilz, termine sa quarantième année d'enseignement. Diplômé ingénieur après des études faites à Lausanne et complétées en Allemagne, géomètre du registre foncier en 1911 après un stage en Suisse allemande, le jubilaire pratiqua comme ingénieur civil lors de la construction de la ligne du Loetschberg, puis occupa le poste d'ingénieur topographe de l'Etat de Vaud. Dès 1915, il partagea son activité entre la direction d'un bureau privé à Vevey, où il était alors domicilié, et l'enseignement portant successivement sur la mensuration cadastrale, la topographie, la géodésie. Dans ces différents domaines, on doit à M. le professeur Ansermet plus de quatre-vingts publications